



## **POUVOIR AG du 26 février 2022**

Conformément aux statuts de l'association<sup>1</sup> ;

Je soussigné

donne pouvoir à :

pour me représenter et voter à l'Assemblée Générale ordinaire du 26 février 2022,

Fait le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

*Signature précédée de la mention manuscrite "bon pour pouvoir"*

*Signature du mandataire, précédée de la mention manuscrite "bon pour acceptation de la fonction de mandataire"*

Le cas échéant, des consignes de vote pourront être données, mais préférentiellement sur un document séparé ou verbalement.

---

<sup>1</sup> Extrait Article 11 - Composition « Le Bureau est composé de douze membres élus pour trois ans lors d'un vote à bulletin secret. Le vote par procuration est autorisé dans la limite de 3 procurations par électeur. »